REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE GROSBOIS

VENDREDI 23 OCTOBRE 2026 à 20 h

PRESENTS : Jean-Michel Afonso, Evelyne Bizzotto, Hervé Bordenave, Maryline Colez, Salomé Jeanney, Céline Legrand, Ludovic Mourey, Jean-Pierre Pernot, Patrice Pretre

EXCUSES : Christophe Marchal (procuration donnée à C Legrand), Frédérique Lahemade (procuration donnée à C Legrand)

Secrétaire de séance : Evelyne Bizzotto

Ouverture de la séance à 20h10

1 – <u>Délibération pour les AC Définitives</u>

La commune accepte les Aides Compensatoires (AC) définitives pour la somme de 21 793,21 € versées par la Communauté de Commune du Doubs Baumois.

Approbation à l'unanimité

2 – <u>Informations sur le transfert de propriété du lotissement des Vignesses</u>

La reprise de la propriété du bas de la rue des Vignesses sera signée chez le notaire par Monsieur le Maire ce mercredi 28 octobre.

3 – <u>Point sur les futurs travaux de la Mairie et de la salle des convivialités</u>

Bruno Martella viendra prochainement pour étudier les travaux possibles à la Mairie pour créer un bureau pour le Maire et agrandir la salle des convivialités. Il nous proposera ensuite un projet avec un budget approximatif de réalisation de ces projets afin de nous aider dans nos décisions.

4 – <u>Point sur les équipements de la salle des convivialités</u>

La verseuse de la cafetière est fêlée, nous achèterons une cafetière d'une capacité supérieure et totalement en inox pour plus de robustesse.

5 – <u>Informations diverses</u>

❖ L'Adapei ayant sollicité la Mairie pour les ventes de brioches, Hervé a vendu 40 brioches pour 293 €.

❖ Patrice Prêtre demande au conseil de réfléchir à la cession par la Mairie de deux chemins communaux. Les 2 chemins étant des voies sans issues, l'un jouxtant ses parcelles agricoles et l'autre près de ses stabulations afin de pouvoir refaire la voirie car les écoulements pluviaux inondent ses bâtiments.

❖ La Cérémonie de commémoration du 11 Novembre aura lieu à 10h au monument aux Morts. Si des enfants souhaitent participer pour la lecture du discours, ils peuvent se manifester à la Mairie.

❖ **Si des enfants souhaitent défiler ensemble dans le village pour Halloween, nous leur proposons de se rejoindre à 17h30 sur la place de la Mairie. *Les enfants resteront toutefois sous la responsabilité de leurs parents.***

❖ Le comité des fêtes informe les habitants que le **Noël des enfants** aura lieu l'après-midi du **Dimanche 20 Décembre**.

Clôture de la séance 20h40

<u>Permanence de Mairie un Samedi sur deux de 10h à 12h</u> sur place
mais aussi par téléphone au 09.54.36.57.56

Retrouvez toutes les informations concernant la vie du village avec l'application mobile

Panneau Pocket